

Éditorial

Temps de travail des enseignants de collège



L'Éducation Nationale sera l'un des thèmes de prédilection des candidats à la Présidence de la République et des programmes des partis politiques pour les élections législatives.

C'est le jeu normal du débat démocratique qui précède toute élection.

Pour autant, le SNCL-FAEN ne laissera pas sans suite les déclarations caricaturales concernant autant l'institution scolaire que les personnels qui y travaillent.

Les déclarations récentes d'une candidate à la Présidence de la République exprimant la volonté d'exiger des professeurs **35 heures de présence** dans les collèges traduisent une **méconnaissance de la durée et de la nature du travail fait par les enseignants.**

La preuve est ainsi faite que l'on peut à la fois avoir été ministre délégué à l'enseignement scolaire et ne pas comprendre les difficultés du métier des fonctionnaires les plus nombreux de son ministère.

Toutes les études faites, tant par l'Administration que par les syndicats, montrent que les enseignants de collège travaillent entre 39 et 43 heures par semaine. Ce travail se décompose en heures de cours, en préparations et corrections, en recherches documentaires, préparations de visites, concertations, qui ne peuvent toutes être faites dans l'établissement, en tout cas dans de bonnes conditions.

Les enseignants, dont le **métier est de plus en plus éprouvant** (difficultés scolaires et sociales des élèves de plus en plus lourdes, de plus en plus d'élèves pris en charge, augmentation de l'indiscipline et de la violence) attendent **plus de considération de la population et de celles ou ceux qui aspirent à la représenter.**

Marc GENIEZ

Budget 2007, autopsie d'une manipulation

Les montants des crédits du budget 2007 consacrés à l'enseignement scolaire font état d'une augmentation de ce budget de l'ordre de 1,3%.

Les chiffres officiels, ainsi que ceux de la loi de finances pour 2006, votée par le Parlement, se trouvent sur le site Internet du ministère des finances dans la rubrique "mission enseignement scolaire".



Pour obtenir le montant global de ces budgets, il faut additionner ceux des six "programmes" qui composent la mission et comparer les résultats à ceux du budget 2006.

C'est ce que nous avons fait pour les crédits "crédits de paiement", qui représentent ce que les administrations seront autorisées à payer en 2007.

C'est donc le véritable budget.

Le résultat de ces calculs et de cette comparaison est sans appel: **c'est une diminution de 0,3% alors que le coût de la vie progressera d'au moins 1,3 % en 2006 (chiffres INSEE).**

Les auteurs de cette manipulation évoquent une notion de "périmètre constant", sans préciser de quelles sommes il s'agit, ni où elles sont transférées.

La LOLF était censée permettre une plus grande transparence dans l'élaboration et le suivi des budgets.

Visiblement cela n'arrange pas tout le monde.



Signature du protocole d'accord SNCL-FAS
(voir page suivante)

PPRE

Les Programmes Personnalisés de Réussite Éducative, destinés aux élèves en difficulté, et dont bénéficient actuellement les seules classes de CP, CE1 et 6ème seront généralisés en classes de CM2 et de 5ème à la rentrée 2007.

Pour le second degré, ce sont 300 ETPT (Équivalents Temps Plein Travaillé), obtenus par redéploiement, et la création de 1000 postes d'assistants pédagogiques qui seront affectés aux PPRE en 5ème.



La réussite de ce dispositif suppose des **moyens horaires et financiers supplémentaires**, permettant notamment une concertation indispensable pour la mise en place d'actions coordonnées.

Poids de l'échec scolaire avant la 6ème

Une note de la mission d'information sénatoriale « sur le bilan et les perspectives d'avenir des politiques conduites envers les quartiers en difficulté depuis une quinzaine d'années » révèle que « le facteur majeur de l'entrée dans la délinquance est l'échec scolaire avant la sixième, qui implique un risque trois à quatre fois supérieur d'être impliqué dans des délits ».

Les sénateurs demandent notamment que soient développées l'offre d'internat dès le collège ainsi que l'expérimentation « dans le cadre de classes ou d'écoles pilotes implantées dans des quartiers en difficulté, sur des groupes réduits et avec l'appui d'équipes éducatives volontaires, de modes d'apprentissage différents et de nouvelles organisations, plus souples, du temps scolaire ».

Ainsi, dans le secondaire, les établissements devraient pouvoir diversifier leur offre de formation, avec des options attractives : sections européennes, musicales, artistiques ou sportives, langues rares.

Les sénateurs souhaitent que soient généralisées les études encadrées, éventuellement avec des intervenants rémunérés (retraités, mères de famille, ...) et que les enseignants qui le désirent soient encouragés, moyennant rétribution, à **être présents plus longtemps dans l'établissement** pour recevoir les parents, animer des ateliers, etc...

Pourquoi, dans ces conditions, le Sénat a-t-il cautionné l'arrêt du recrutement des MI-SE ?

Par ailleurs, les **cours** donnés par les enseignants doivent être **préparés** et les **devoirs corrigés**. Décidément, tout le monde semble l'oublier...

Pour améliorer votre défense

Au siège du SNCL, le syndicat et la Fédération des Autonomes de Solidarité (FAS) ont signé le 14 novembre 2006 un protocole d'accord visant à **défendre conjointement leurs adhérents** communs, notamment en cas d'agressions morales et physiques, de différends avec l'Administration et les collectivités.

Face à l'augmentation sensible des dossiers de ce type, il est préférable que les adhérents communs de nos deux organisations aient, à leurs côtés, des défenseurs complémentaires coordonnant leurs actions.

La signature de ce protocole officialise un partenariat engagé depuis plusieurs années entre le SNCL et la FAS.

A propos d'orientation

Ce dossier, particulièrement important pour l'avenir des élèves et auquel les enseignants consacrent beaucoup de temps et d'énergie, fait actuellement l'objet de nombreuses réflexions.

Le Premier Ministre a nommé un délégué interministériel à l'Orientation qui a engagé une large concertation sur les modifications qu'il conviendrait d'apporter aux processus d'orientation.

Le SNCL a été reçu par ce délégué le jeudi 9 novembre 2006.

Le Secrétaire Général du SNCL a également participé, comme intervenant, à une conférence organisée par « Educatec » sur l'orientation dans le cadre du Salon de l'Éducation.



Agenda

Du 23 novembre 12 heures au 11 décembre 12 heures : saisie des vœux pour la phase inter académique du mouvement.